



COMITE GIRONDIN DE TIR A L'ARC

CHALLENGES DES DEBUTANTS



COMITE GIRONDIN F.F.T.A. - AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR A L'ARC
Siège social : 11 bis rue de Tessonneau 33620 CAVIGNAC
Mail : cd33tirarc@gmail.com - Portable : 06 28 22 95 69
Site : <https://cd33tirarc.sportsregions.fr>
APE : 926C - SIRET : 41450178300016





Table des matières

I.	Avant-propos	3
1.	Respect	3
2.	Tolérance & Bienveillance	3
3.	Sécurité & Règles	3
4.	Esprit Sportif	3
5.	Respect du Matériel et des Lieux	3
II.	Les Challenges girondins.....	4
1.	Challenge débutants Cible	4
2.	Challenge Parcours Pro-First (Projet à l'étude).....	4
III.	Challenge Débutants Cible	5
1.	Public concerné	5
Licences admises	5	
Catégories admises	5	
2.	Organisation.....	5
Distances et blasons	6	
Rythme de tir	6	
Remontées des résultats.....	6	
Classement.....	6	
Récompenses	6	
Dispositions particulières	6	



I. AVANT-PROPOS

Les **Challenges des Débutants de Gironde** jouent un rôle essentiel au sein de nos clubs. Destinés prioritairement aux archers qui ne sont pas encore compétiteurs, ils offrent une passerelle indispensable entre la pratique en club et les compétitions sélectives.

Ces rencontres ont pour objectif principal de permettre aux archers de se familiariser avec le **Règlement Sportif et l'Arbitrage**, disponible sur le site de la FFTA. Bien que ce règlement s'applique dans le cadre des compétitions officielles, il est ici adapté aux rencontres Loisirs selon les spécifications particulières décrites dans le présent document.

Les Challenges se veulent des moments de partage et d'échanges entre les encadrants expérimentés et les archers néophytes. Il est essentiel que ces rencontres se déroulent dans un esprit de **respect, de tolérance et de bienveillance**. Chaque participant—archer, encadrant ou bénévole—s'engage à adopter une attitude exemplaire, favorisant le plaisir de pratiquer et la découverte du tir à l'arc dans les meilleures conditions.

Ces valeurs sont le fondement de la convivialité que nous souhaitons préserver afin de favoriser et de développer la pratique du tir à l'arc en Gironde. Cette compétition a également pour vocation d'encourager la progression des archers débutants vers un niveau compétitif, dans un environnement où chacun se sent accueilli, accompagné et soutenu.

Pour garantir des rencontres agréables, sûres et conviviales, **chaque participant s'engage à respecter les principes suivants :**

1. Respect

- Je respecte les archers, encadrants, juges et bénévoles.
- J'adopte un langage et un comportement respectueux envers tous, dans un esprit de solidarité sportive.

2. Tolérance & Bienveillance

- J'accueille chacun, quel que soit son niveau.
- J'aide et j'encourage plutôt que de critiquer.

3. Sécurité & Règles

- Je respecte les consignes d'arbitrage et les règles de sécurité.
- Je reste vigilant pour garantir la sécurité de tous.

4. Esprit Sportif

- Je fais preuve de fair-play et d'honnêteté.
- Je valorise les efforts et les progrès, pas seulement le score.

5. Respect du Matériel et des Lieux

- Je prends soin du matériel et des installations.
- Je laisse les espaces propres et rangés.



II. LES CHALLENGES GIRONDINS

Le comité départemental de Gironde (CD33) propose 2 types de compétitions ouvertes aux archers débutants.

1. Challenge débutants Cible

Cette compétition spécifique pour les archers débutants, à partir de la catégorie U11, avec des distances et des conditions de tir adaptées.

Elle comporte 3 à 4 épreuves en salle et 3 en extérieur. Les 2 meilleures performances de chaque série d'épreuves sont cumulées et donnent lieu à un classement général.

Pour accompagner les clubs à organiser ces tournois, le CD33 prend en charge :

- Les récompenses finales
- La gestion du classement

2. Challenge Parcours Pro-First (Projet à l'étude)

Il a vocation de permettre aux archers débutants de découvrir la discipline « Parcours » dans des conditions adaptées. Les piquets de tir plus proches pour chaque catégorie et les archers débutants peuvent être accompagnés par des archers expérimentés pour s'initier à la pratique dite « Parcours » de type :

- Tir sur cible 3D
- Tir en campagne



III. CHALLENGE DEBUTANTS CIBLE

1. Public concerné

Tous les archers licenciés depuis le 1er septembre 2025 (N° licence > 1052117T, licence découverte incluse), de toutes les catégories, toutes armes confondues, n'ayant jamais participé à une compétition ayant permis d'accéder au classement officiel FFTA.

La participation au Challenge des débutants sera limitée à une année sportive, sauf pour les U11.

Licences admises

Catégories	Types de licences admises
Adultes	Licence A (pratique en club et en compétition)
	Licence L (pratique en club-compétitions loisirs)
Jeunes	Licence J (pratique en club ou en compétition)
Poussins	Licence P (pratique en club ou en compétition)

Catégories admises

Les catégories d'âges		Arc Classique	Arc à Poulies
	Catégories d'âges FFTA	Catégories d'âges Challenge	
Poussins	U 11	U 11, 1ère année H ou F	
		U 11 H ou F	
Jeunes	U 13	U 13 H ou F	Jeunes Mixte
	U 15	U 15 H ou F	
	U 18	U 18 H ou F	
	U 21	U 21 H ou F	
Adultes	(S1) Senior 1	Adultes H ou F	Adultes Mixte
	(S2) Senior 2		
	(S3) Senior 3		

2. Organisation

Les clubs organisateurs mettront à disposition un nombre suffisant de cibles pour permettre au challenge 33 de se dérouler dans les meilleures conditions d'accueil. Ils désigneront le nombre nécessaire de juges parmi les arbitres ou archers expérimentés du club.

Pour prétendre au classement final, sur une saison entière, chaque archer doit participer à :

- Minimum 2 concours en « Salle »
- Minimum 2 concours en « Extérieur »





Distances et blasons

Catégorie	Salle		Extérieur	
	Distance	Blason	Distance	Blason
U 11	10 mètres	Ø 80 cm	15 mètres	Ø 122 cm
U 13	15 mètres	Ø 80 cm	20 mètres	Ø 122 cm
U 15	15 mètres	Ø 60 cm	25 mètres	Ø 122 cm
U 18	18 mètres	Ø 60 cm	30 mètres	Ø 80 cm
U 21	18 mètres	Ø 60 cm	30 mètres	Ø 80 cm
Adultes	18 mètres	Ø 60 cm	30 mètres	Ø 80 cm
Arcs à Poulies	18 mètres	Ø 60 cm	30 mètres	Ø 80 cm à 6 zones

Rythme de tir

L'entraînement se fera sur 3 volées d'essai à distance.

L'épreuve consiste à tirer 30 flèches en 2 séries de 5 volées de 3 flèches après l'entraînement.

Le temps maximum imparti pour tirer une volée de 3 flèches est de 2 minutes.

Remontées des résultats

La gestion du concours se fera au moyen d'une version aménagée de result'arc.

Les résultats devront être envoyés au comité départemental au format tableur pour l'établissement du classement provisoire et affichage sur le site du CD33.

Un suivi de la progression des archers sera effectué tout au long de la saison par le CD33.

Classement

Dans chaque catégorie du challenge, un classement sera réalisé en totalisant les 2 meilleurs scores salle avec les 2 meilleurs scores extérieurs. Un classement provisoire sera établi à l'issue de chaque manche et sera complété dès la fin du dernier concours extérieur.

En cas d'égalité, le départage se fera sur la somme du meilleur score salle et du meilleur score extérieur.

Dans le cas où une des manches serait annulée et empêcherait la possibilité d'obtenir les 2 scores minimums en salle ou en extérieur, le classement sera établi avec le meilleur score uniquement sur la manche salle ou extérieure.

Récompenses

Chaque organisateur est tenu de récompenser les 3 premiers de chaque catégorie.

A l'issue du dernier concours extérieur, le Comité Girondin récompensera les 3 meilleurs archers de chaque catégorie ayant participé au minimum à 2 concours salle et 2 concours extérieur.

Dispositions particulières

A partir de la saison extérieure, les archers qui le souhaitent pourront simultanément participer au challenge et aux compétitions officielles permettant d'intégrer le classement FFTA, sous réserve de satisfaire aux dispositions réglementaires, notamment en ce qui concerne la licence pratique en compétition.

